

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉPARTEMENT DU GERS****ARRONDISSEMENT DE CONDOM****COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE****SÉANCE ORDINAIRE DU 18 janvier 2013**

L'an deux mille treize, le 18 janvier à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Serge MARITAN, Etienne BARRÈRE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE-NOYER, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Roland CLAVERIE, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Philippe DUFOUR, Marie-José GOZE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Carine SAMPIÉTRO, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

ABSENTS EXCUSÉS: Maurice BOISON, Francis DUPOUY, Bernard ROZES, Mario SPAGNOLI, Nicolas MÉLIET, Bernard LÉBÉ, Patrick BATMALE, Nicolas DARCANGE, Pierre ESQUERRÉ, Fabrice LACOMBE,

ABSENTS : Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Thierry COLAS, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Jean-Marie GILLOT, Michel LAFFARGUE, Wilfried LUSSAGNET, Pierre MOREL, Jean-François ROUSSE,

ONT DONNÉ PROCURATION :

SECRÉTAIRE: Carine SAMPIETRO.

OBJET :MARCHE SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES.

Monsieur le Président rappelle, suite à la résiliation, des garanties risques statutaires à effet du 31 décembre 2012, imposée par la mutuelle APRIL Mieux Etre, la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 septembre 2012 qui décidait de :

- relancer une consultation en procédure adaptée pour la couverture du risques statutaires, à compter du 1^{er} janvier 2013 et pour une durée de 3 ans.
- autoriser Monsieur le Président à signer le marché à intervenir,

Monsieur le Président expose que l'ouverture des plis et l'attribution du marché public relatif à la souscription de ce contrat d'assurance se traduit comme suit :

| Contrat | Spécification du contrat | Attributaire | Montant en € T.T.C. pour l'année 2013 |
|---------------------|----------------------------|-------------------------|---|
| Risques statutaires | Franchise 15 jours d'arrêt | GROUPAMA D'OC 64024 PAU | 4,75% pour les agents CNRACL et 1,30% pour les agents IRCANTEC soit 8 660.50€ |

Je vous prie de bien vouloir :

- **Prendre acte** de l'attribution de ce marché,
- **Autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

-OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, par 45 voix pour et un abstention (Monsieur Xavier FERNANDEZ) :

- **Prend acte** de l'attribution de ce marché,

- **Autorise** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 18 janvier 2013.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE